# L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE, & CO.
NO. 31, RUE DE CHARTRES.

## CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT.

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

ANNONCES—Une piastre par carré d chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENTS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, les agens pour navires, batimens et bateaux à vapeur, les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnements se paient à l'année et d'avance.

Le privilége des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, ce qui est en plus sera payé à part.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, objets mobiliers, les articles signés par des particuliers, les annonces de bénéfices &c. &c. devront payer le double des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c. seront portées en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et autres annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

## CABOTAGE.

Le paquebot de la Malle des Etats-Unis BUCKEYE, capitaine J. B. Thompson, ayant changé ses jours et heures de départ, partira désormais de la Nouvelle-Orléans pour Bayou Sarah, tous les Lundis et Jeudis à 1 heure P. M., et repartira du Bayou le lendemain à la même heure.

POUR VERMILLION.—Le steam boat WAVERLY, capt. S. J. Smith, du Zephyr fera des voyages réguliers pendant toute la saison, entre la Nouvelle-Orléans et Vermillion, s'adresser à bord ou à
FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.
24 dec—6 Rue St. Louis.

POUR ST. MARTINVILLE (Attakapas.)—Le steamer ZEPHYR, capt. Smith, est attendu de jour en jour et aussitôt arrivé il commencera ses voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et St. Martinville.
Pour plus d'informations, s'adresser à
24 dec HALL, BEIN & CLAPP, 69, rue Tchapitoulas.

LIGNE DE LA NOUVELLE-ORLEANS ET NEW-YORK.

Navire FRANKFORT, capitaine J. G. Russell.
" ST. MARY, " R. W. Foster.
" AUBURN, " N. P. Dardy.
" TRENTON, " J. S. Bennett.
" FAIRFIELD, " J. L. Wilson.

Tous ces navires sont de première classe, doublés et chevillés en cuivre, tirant peu d'eau et ont été construits exprès pour le commerce. Leurs aménagements ne peuvent être surpassés en comfortable, ils sont commandés par des hommes d'expérience.
Ces navires seront toujours remorqués à la vapeur en montant et en descendant le fleuve.
Pour fret ou passage, s'adresser à
20 nov J. W. STANTON & Co. 30, Poydras.

PAQUEBOT REGULIERS ENTRE LA NOUVELLE ORLEANS & BOSTON.
LIGNE DE FAIRFIELD, LINCOLN & co.
*Pour partir de la Nouvelle-Orléans tous les dix jours.*

Navire Kentucky 400 tonneaux, capitaine J. L. Rogers.
" St-Louis, 400 " " Orne King.
" Tennessee, 400 " " G. D. Wise.
Barque Bashaw, 400 " " Troy Howes.
" Sultan, 360 " " F. A. Burwell.
" Natchez, 300 " " J. B. Lindsay.

Tous les navires ci-dessus sont de première classe et doublés en cuivre, ils ont été construits pour le commerce; ils tirent peu d'eau et ont de beaux aménagements pour passagers, leurs provisions sont excellentes. Les capitaines sont des hommes d'expérience, et sont très attentionnés pour leurs passagers. Ces navires montent et descendent toujours le fleuve à la remorque.
Les soussignés sollicitent respectueusement le patronage du public.
Pour fret ou passage s'adresser à
HARROD & DARLING,
17 nov rue de la Commune.

☞ AGENT POUR LES PASSAGERS qui desirent faire des traversées régulières soit à la Chambre soit à l'entrepont pour tous les ports de la Grande Bretagne, l'Irlande, les Etats-Unis et le Texas. Le soussigné ayant pris de grands arrangements avec MM. G. Sherlock & Cie. de Liverpool, connus sous des rapports très favorables comme agents des émigrants, peut aujourd'hui fournir tous les passages dont elles auraient besoin aux personnes qui désireront faire venir leur famille ou leurs amis de n'importe quel port du Nord ou du Texas sur des bâtiments de première classe, bien connus et commandés par des hommes habiles et expérimentés. Les prix des passages sont peu élevés. Le prix du transport par la vapeur pour les émigrants demeurant dans l'intérieur sera fourni par l'agence, et dans le cas où il aurait été payé par l'émigrant [illegible].
Les personnes qui desirent faire des retours à leurs amis dans les îles anglaises trouveront des traites chez le soussigné à des prix raisonnables.
ALEXANDER GOW.
Agence de l'émigration européenne, 29, Bienville.
M. G. Sherlock est actuellement en ville, il sera heureux de fournir tous les renseignements qu'on lui demandera.
27 nov

POUR NEW-YORK.
Le navire paquebot SHAKSPEARE, capitaine A. Miner, venant d'arriver, repartira promptement. Pour fret et passage, s'adresser à bord, vis à vis le marché aux legumes ou à JAS. E. WOODRUFF,
19 jan 70, rue du Camp.

POUR NEW-YORK.
Le brick fin voilier SOLON, capitaine Crabtree, partira incessament. Pour fret ou passage, s'adresser à
17 jan S & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR NEW-YORK—La barque APTHORP, capt. P. Blake, sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à FOSDICK & BROTH.
18 janv 66, Camp

POUR NEW-YORK—La barque FLORENCE, capitaine Decher, sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à S. & J. P. WHITNEY,
18 janv 73, Camp.

POUR NEW-YORK—Le brick TOM PAYNE, capitaine Lucas, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G BEDFORD & BECK,
5 j 24 Douane.

POUR NEW-YORK—Le brick ELIZA, capitaine Hinny, ayant tout son chargement arrêté. Pour passage seulement, s'adresser à L. H. GALE,
30 dec 93, Commune.

POUR BOSTON.
Le brick FAVORITE, capitaine Patton, peut prendre 250 barils de farine et partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à
THAYER & CUSHING,
20 jan 67, Tchoupitoulas.

POUR BOSTON.
La barque BASHAW, capitaine F. Howes, partira sous peu. Pour fret et passage, s'adresser au capitaine à bord, poteau No. 15, 2de. municipalité ou à
20 janv HARROD & DARLING, 49, Commune

POUR BOSTON—Le brick FLORA, capitaine McNair, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret de 600 balles, s'adresser à bord, ou à
WIGGIN & DAVENPORT,
53, Magasins.

POUR BOSTON.
Le navire HOWARD, capitaine Hill, est maintenant en chargement. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
5 janv S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp

POUR BOSTON—Le navire PHARSALIA, cap. Winsor, partira sous peu pour le port ci-dessus Pour fret ou passage s'adresser à bord vis-à-vis la Presse d'Orléans ou à
4 jan JOHN A MERRITT, 83 rue du Camp.

POUR BOSTON.
La barque A No. 1, BROTHERS, capitaine Cominge, partira sous peu, ayant la moitié de son chargement engagée. Pour fret et passage s'adresser à HARROD & DARLING,
25 dec rue de la Commune, 49.

POUR BALTIMORE.
Le navire fin voilier WARSAW, capitaine Mendall, ayant été retenu par le mauvais temps peut encore prendre la valeur de 500 barils. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine Mendall à bord vis à vis le poteau No. 30, 2de. municipalité ou à
W. C. WHITRIDGE, 76, Magasins,
ou à QUARLES, SPRING & Co.
22 janv 43, Camp

POUR BALTIMORE—La barque SOLOMON SALTUS, capt. Gray, partira aussitôt que possible. Pour fret ou passage s'adresser à
15 janv G BEDFORD & BECK, 24, Douane

POUR BALTIMORE—Le navire SEAMAN, capitaine Myrick, ayant la plus grande partie de son chargement arrêtée, succédera au Saltus. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
14 janv 24, Douane

POUR BALTIMORE—La barque SWARROW, capitaine Sleeper, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
12 jan G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR BALTIMORE.
Le brick SABINE, capt. Blackayton, sera expédié sous peu de jours. Pour passage seulement, s'adresser à bord vis à vis les batisses du triangle ou à BEDFORD & BECK,
11 j 24, Douane.

POUR BALTIMORE.
Le navire WANANT, capitaine Mendall, ayant les deux tiers de son chargement engagés partira immédiatement. Les marchandises seront débarquées au bassin de la rue Frederick. Pour fret et passage s'adresser à bord, poteau No 30, 2me municipalité ou à
W. C. WHITRIDGE, 76 Magasins.
On avancera les frais sur toutes les marchandises. 8 j

POUR PHILADELPHIE.
La barque LEVANT, capt. Hall, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira très prochainement. Pour fret et passage, s'adresser au capitaine à bord ou à J H ASHBRIDGE,
21 jan 97, rue du Camp.

POUR PHILADELPHIE.—La barque R. MEZICK, capitaine Peacock, est prêt à prendre du fret, et partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis le marché aux legumes, ou à JAMES D. DENEGRE,
16, Douane.

POUR APALACHICOLA.
La goëlette PHILANTHROPIST, capitaine Sang, a besoin de 300 barils et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis le piece ou à FOSDICK & BROTHER,
14 jan 66, Camp.

## A VENDRE OU A FRETER

ON demande un navire pour Boston, s'adresser à FOSDICK & BROTHER,
17 jan 66, Camp.

A vendre ou à affréter—Le brick FAVORITE, du port de 176 tonneaux, est prêt à mettre à la mer, doublé en cuivre. Pour les conditions s'adresser à
10 j THAYER & CUSHING, 67 Tchoupitoulas.

POUR FRET OU CHARTE.—La goëlette PHILANTHROPIST cap Long, du port de 80 tonneaux. S'adresser au capitaine à bord ou à
8 jan MERLE, BEYLLE & Co. 45 Vieille Levée.

POUR FRET OU CHARTE—Trois bricks de première classe de 250, 300 et 300 boucauts, prendront du fret pour la côte. S'adresser à
6 jan FOSDICK & BROTH. 66 Camp.

FRET sur le pont—Un batiment allant à la Havane pourrait prendre du fret sur son pont en s'adressant à PRATS & HERNANDEZ,
30 dec 37, Toulouse.

On a besoin d'une goëlette pour aller à Mobile. S'adresser à FOSDICK & BROTH,
17 jan 66, rue Camp.

On a besoin d'un navire pour aller à New York. S'adresser à FOSDICK & BROTH,
17 jan 66, rue du Camp.

PORT HUDSON ET BAYOU SARAH.
Steamer Paquebot LUDA, capitaine Thomas Clark.
Le nouveau et élégant steamer LUDA, capitaine Thomas Clark, fera les voyages comme paquebot régulier hebdomadaire entre la Nouvelle-Orléans et les ports ci-dessus; il partira de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches à dix heures A. M., et au retour il partira du Bayou Sarah tous les mercredis à dix heures A. M., et du Port Hudson les mêmes jours après l'arrivée des chars du railroad. Il prendra aussi du fret pour Fontania, ayant été engagé à toucher régulièrement à cet endroit.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
JENKINS & BONNER,
22 oct—6 mois 11 rue de Chartres.

Paquebot hebdomadaire entre la Nelle. Orléans et Mobile.
Le steamer ECHO, capitaine H. Little, ayant été radoubé à neuf, reprendra ses voyages réguliers vers le 20 mai, partant de la Nouvelle-Orléans tous les samedis à 6 heures P.M. pour la Baie St. Louis, Passe Christian, Mississippi City et Biloxi, et reviendra le dimanche, touchant aux ports ci-dessus et arrivera au Rail Road le lundi matin à 6 heures.
Il partira de la Nouvelle-Orléans pour la Mobile, tous les mardis à 6 heures P. M. touchera aux endroits ci-dessus désignés et arrivera à la Mobile les mercredis à 6 heures, P. M.
Il repartira de la Mobile pour la Nouvelle-Orléans, les vendredis à 6 heures, A. M. touchera aux endroits ci-dessus et arrivera à la Nouvelle-Orléans, le samedi à 6 heures du matin.
D'ici au 20 mai, l'Echo fera un voyage par semaine à la Mobile et partira d'ici le samedi soir 24 courant, à 6 heures, pour son premier voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GINN & DUNN,
19 avril 54, Nlle. Levée.

PAQUEBOT REGULIER—Pour la baie St. Louis, Passe-Christiane, Mississippi City, Biloxi et Pascagoula.—Le bateau à vapeur SWAN, capitaine W. H. Limbert, partira tous les mardis et jeudis après l'arrivée des chars de onze heures du matin, et tous les samedis après l'arrivée des chars de 7 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à PRIESTLEY & BEIN,
9 juil 19, Nlle. Levée

BATEAUX DE LA MALLE DES ETATS-UNIS, POUR LA MOBILE.
Les bateaux à vapeur à basse pression CAROLINE, capitaine Sutton, et SOUTHERNER, capitaine Swiler, partiront du lac deux fois par semaine, après l'arrivée des chars de 11 heures A. M. Pour les jours de départ, voir les affiches.
Pour fret ou passage s'adresser à A. G. SLOO,
28 d Bureau de la Malle des E. U. rue du Camp, 26.

POUR BAYOU TUNICA, Bayou Sara, Port Hudson et les ports intermédiaires.—Le steamboat PERSIAN, capit. Hart, partira pour les ports ci-dessus tous les mercredis à 10 heures du matin, et repartira de Bayou Sara tous les samedis à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à
STETSON & AVERY ou à
5 jan HAWTHORN & WOODS, rue Gravier

## PORTS D'EUROPE.

POUR LE HAVRE.
Le navire CALEDONIA, capitaine Massicot, ayant tout son chargement arrêté, partira immédiatement. Pour passage s'adresser à
8 j LEVI H. GALE, 93 Commune.

POUR MARSEILLES.
Le navire EDWIN, capitaine Robinson, sera expédié sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord, vis à vis le poteau 9, 2e. municipalité ou à S. & J. P. WHITNEY
14 janv 73, Camp.

POUR LE HAVRE—Le navire JOHN HOLLAND, capit. Henderson, est maintenant en chargement. Pour fret de 300 balles coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
6 janv S & J P WHITNEY, 73 Camp.

POUR LE HAVRE.
Le navire français fin voilier PAULINE, capit. Louis Bos, sera promptement expédié pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de comfortables aménagements, s'adresser à
BLANCHARD, EIMER & Co.
5 j—15 24 Bienville.

POUR BORDEAUX—Le navire de 1re classe, VAILLANT, capitaine Giraud, ayant une partie de son chargement engagé, partira du 15 au 20 courant. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
3jan—20 F. JORDY, 118 rue Royale.

POUR LIVERPOOL.
Le navire RUSSELL, capitaine Glover, du Havre, est maintenant en chargement pour le port ci-dessus.
Pour fret de 200 balles de coton ou passage ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord vis à vis la rue St Joseph ou à S & J P WHITNEY,
17 jan 73, Camp.

POUR LIVERPOOL.
Le navire BOWDITCH, capitaine S. Crowell, sera expédié sous peu. Pour passage seulement, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord vis à vis la presse d'Orléans ou à S. & J. P. WHITNEY,
14 janv 73, Camp

POUR LIVERPOOL.
Le navire OCEAN, capt. Villard, sera expédié sous peu. Pour fret de 200 balles coton ou passage s'adresser à S. & J. P. WHITNEY,
11 janv 73, Camp

POUR LIVERPOOL.
Le navire TRENTON, capitaine R. P. Manson sera expédié sous peu de jours. Pour fret de 400 balles de coton, ou passage, s'adresser à
14 janv S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire OHIO, capitaine Lyon, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis le poteau No 35, 1re municipalité, ou à
11 j S & J P WHITNEY, 73 Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire anglais THUNIS, capt. Brown, est maintenant en chargement. Pour fret de 500 balles, s'adresser à
A. & L. ADDISON & Co., ou
11 j S & J P WHITNEY, 73 Camp.

POUR LIVERPOOL.
Le navire SIDNEY, capitaine Robert Cowen, partira immédiatement, la plus grande partie de son chargement étant engagée. Pour fret de 250 balles coton ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
7 janv 93, Commune

POUR LIVERPOOL.
Le navire LIVERPOOL, capitaine Geo. Agry, partira immédiatement. Pour fret de 200 balles de coton, ou 50 boucauts tabac, s'adresser à
7 janv L H GALE, 93, Commune

POUR LIVERPOOL.
Le navire ROCKALL, capitaine Higgins, sera expédié sous peu. Pour fret de 200 balles, ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
5 janv S & J P WHITNEY, 73, Camp

POUR LIVERPOOL.
Le navire de première classe SHARON, capt. Purington, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, sera expédié sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY,
25 dec 73, Camp.

POUR LIVERPOOL.
Le navire première classe OCTAVIUS, E. Colburn capitaine, partira sous peu pour le port ci-dessus.
Pour fret de 200 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
25 dec S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR MOBILE, par le nouveau Bassin—La goëlette MARY JANE, capit. Pritchelle, partira sous peu. Pour fret s'adresser à J. H. ASHBRIDGE,
15 janv 97, Camp.

POUR MOBILE, par le nouveau bassin—La goëlette COMMERCIAL, capitaine Peterson, sera expédiée sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE,
14 janv 97, Camp.

ON demande un navire de 1ère classe pour New York, s'adresser à
28 d FOSDICK & BRO. 66, Camp.

A FRETER.
TROIS bricks du port de 200, 250 et 300 tonneaux, ils prendront fret pour la côte, s'adresser à
29 d FOSDICK & BRO 66, Camp.

A AFFRETER.
La goëlette ADA, capitaine Wiley, est prête à prendre du fret pour tous les ports du Golfe ou pour les Antilles. J. ROBERT & Co.
7 janv 3, Magasins

A VENDRE.
Le brick PACIFIC de 126 tonneaux, en très bon état. Pour les conditions qui seront avantageuses, s'adresser à FOSDICK & BROTHER,
8 jan 66, rue du Camp.

ON demande un brick ou une barque pour Baltimore qui sera chargé en entier et expédié immédiatement. S'adresser à FOSDICK & BROTHER,
8 jan 66, rue Camp.

JEUNES NEGRE.
A VENDRE un jeune negre agé de 16 à 17 ans, cocher, domestique et sachant faire des cigares communs. On le vendra à bon marché pour du comptant. S'adresser immédiatement au No. 175, rue Tchoupitoulas. 12 jan

P. MALLARD.
*Changement de domicile.*
P. Mallard a l'honneur de prévenir le public qu'il a transporté son magasin dans l'ancien local occupé par C. Girard, No 243, rue Royale, entre les rues Ste. Anne et du Maine.
P. Mallard vient de recevoir par le navire Andelle du Havre, un assortiment complet de meubles fins, fabriqués d'après ses ordres, dans les meilleurs ateliers de Paris, tels que lits français, lits de repos, armoires, toilettes, lavabos, commodes, tables de nuit, do à ouvrage, do à rallonges, do de jeu, gueridons, fauteuils à la Voltaire, flèches, anneaux, ornemens du meilleur goût pour rideaux, glaces françaises, pendules, vases, dessus de table en toile cirée, flambeaux, &c.
P. Mallard fait fabriquer, dans ses ateliers, des meubles de tout genre, pour commande, d'après les dessins les plus nouveaux; il se charge de faire poser tapis, rideaux, draperies &c. de faire déménager et emménager, en garantissant de rendre les meubles dans l'état où il les aura reçus.
30 dec—

JEANS du Kentucky—Un assortiment dernièrement reçu, et à vendre par E. D. HYDE & Co
10 jan 12, rue de Chartres.

MARCHANDISES sèches en débarquement du navire Auburn, et en magasin provenant des derniers arrivages, à vendre pour du comptant ou du bon papier de la place, par E. D. HYDE & Co.
10 jan 12, rue de Chartres

EN débarquement du navire l'Union, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné—
24 barriques vin rouge St-Estèphe [Medoc];
4 do do de Haut Brion 1837;
100 caisses vin rouge [Pauilhac Medoc]
AUG. MOLIER, 90 St-Louis.

VINS, HUILE, etc.,
40 barriques vieux vin véritable Médoc.
80 do vin de Bordeaux ordinaire.
30 demi barriques vieux vin Château Margau.
100 barriques vin de Marseille, Bethford etc.
200 Paniers huile d'olive de Plagnol.
50 caisses salaisons assorties
120 do eau de fleur d'oranger,
80 do vin de Muscat Lunel et Frontignan.
600 do vin rouge de Bordeaux de toutes les qualités
500 do vin blanc, Grave, Sauterne, Barsac.
20 do très vieux vin de Madère.
10 balles d'amandes, princesse.
à vendre à des prix très modérés par
15 jan S. LATAPIE.

400 BARILLETS clous, 50 barriques vin de Bordeaux, 10 barils vin blanc, 40 do vinaigre, 60,000 bouchons à porter, 30,000 de à vin, 10 caisses café Rio et de la Havane, 10,000 cigares de la Havane, 20 caisses vin vieux de Madère, en magasin et à vendre par
13 dec A. DURAND, 13, Bienville.

RECU par le navire Union de Bordeaux et à vendre par le soussigné—
200 paniers anisette superfine de Chauvet; 200 do do surfines, 30 caisses liqueurs assorties superfines, 50 do de surfines, 400 caisses cornichons verts au vinaigre, 10 barriques vin vieux St. Julien de 1837, 10 do du Margaux de 1837, 20 do de St. Estèphe de 1835, 400 lv. mastic à cacheter les bouteilles, en pains de 1 à 5 liv de couleurs variées, rouge, jaune et vert. A. POUVERIN,
16 dec—20 Encoignure Royale et Dumaine

1000 DAMEJEANNES à Gallons,
100 Balles Salsepareille,
25 do Jalap,
15 Tonneaux bois de Campêche.
A vendre par BLANCHARD, EIMER & Co
23 d 24 Bienville.

BOIS DE CAMPECHE, INDIGO ET CUIRS DE BŒUF—150 tonneaux bois de Campêche,
26 surons indigo,
300 cuirs de bœuf du Mexique,
en débarquement de la goëlette Samuel L. Southard, à vendre par J. ALBERT,
15 jan—9 22, rue St. Louis.

TRESOR DE LA POITRINE.
Pâte Pectorale de mou de veau, de Degenetais, pharmacien Chimiste à Paris.
DE toutes les préparations qui ont été conseillées dans les affections de poitrine, il n'en est aucune qui ait obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau; les résultats constamment heureux de son emploi dans toutes les affections aigues ou chroniques du poumon, en ont fait un remède par excellence.
Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine, elle facilite l'expectoration, elle calme instantanément les quintes de toux, elle arrête et guérit la coqueluche, les rhumes, les catarrhes les plus rebelles [illegible]
Le dépôt se trouve à la Nouvelle Orléans, chez M. M. [illegible], pharmacien, rue de Chartres No. 171. 28 fev—

TOILE d'emballage de l'Inde à vendre par
17 jan NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier.

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES.
*Fondée et dirigée par Mme DELARUELLE,* de Paris,
A Hartsville près la Nouvelle-Orléans, très incessamment transportée à Greenville, au Stoping Place du Rail Road de Carrollton.
CETTE institution n'ayant encore que dix-huit mois d'existence, a, par les progrès rapides des nombreux élèves, mérité la confiance dont elle jouit, et la directrice aidée de son mari le docteur Delaruelle, secondée des meilleurs maitres, s'efforcera toujours de mériter la bonne réputation accordée à son établissement.
Les différentes branches de l'éducation consistent dans les études suivantes :
Langue anglaise, Langue française,
Dictée " Dictée "
Analyse " Analyse,
Composition " Composition "
Histoire romaine, grecque, des Etats-Unis, de France, mythologie, géographie, musique, arithmétique, élémens de botanique et d'histoire naturelle, peinture, dessin, fleurs artificielles, travaux à l'aiguille, lectures à haute voix.
Mme. Delaruelle va très incessamment adjoindre aux professeurs qui enseignent dans l'établissement un second maitre de musique, et installée définitivement dans sa nouvelle propriété, à Greenville, un ecclésiastique viendra deux fois par semaine continuer l'instruction religieuse afin de préparer les enfants catholiques à leur première communion. 13 dec—1an

CHANGEMENT DE DOMICILE.
*Madame CLARET, accoucheuse,*
Reçue, en 1824, par la faculté de Paris, a transporté son domicile de l'encoignure Ste. Anne et Bourbon au No. 131, rue Ste. Anne, entre les rues Bourbon et Dauphine.
Références MM. Labatut, MM. Babier,
Lambert Thomas,
Daret, Dupiéris.
24 dec—30

AVIS—THEODORE, coiffeur, rue de Chartres, No. 180—500 perruques pour hommes et pour dames, de toutes formes, toupets, bandeaux, nattes, frisettes, métaliques, fers à friser de toutes grandeurs, têtes en bois et en carton, modèles perfectionnés, crochets, élastiques, pointes, tresses, raies de chair, ruban, cire à coudre, et en général tout ce qui a rapport à la fabrication des ouvrages en cheveux. Cette maison connue depuis plusieurs années par la grande quantité de perruque qu'elle a expédiées, continue toujours avec progrès, et fait de grands avantages aux acheteurs.
Ce même magasin est pourvu d'objets de toilette les plus nouveaux, tels que : cravattes, écharpes riches, corbeilles et sachets, chemises dernière mode en toile française, bourses, beaux et bons gants, éventails, nacre et dorures garnis de marabouls, mouchoirs de batiste, foulards, ornements et épingles pour coiffure, chaussettes en soie, boites à glaces garnies de belle parfumerie, brûle parfum oriental, nouveau procédé pour empêcher les cheveux de tomber, crême et savons de toutes les qualités &c.
Un vaste salon richement décoré pour la coupe de cheveux et la barbe. Soins, promptitude, attention soutenue et égards seront observés à l'égard de tous ceux qui daigneront l'honorer de leur confiance. 17 jan

AU Magasin au comptant de D. B. Maserty, rue Bourbon, No. 238, les articles suivans reçus par les derniers arrivages du Hâvre et de New York :
Indienne à meuble rouge, bleue et chamois,
do do bleue et gris dessins tapisserie,
Indienne de Mulhouse, jolis dessins enluminés.
Mousseline de laine nouveaux dessins enluminés,
Mousseline do unie couleurs assorties en 3]4 et 6]4.
Mousseline de laine crêpe, nouvel article,
do do noire unie en 3]4 et 6]4,
Balzorine couleurs assorties, étoffe pour bals,
Satin laine en foulards étoffe pour robes,
Chales satin façonnés, do véritable cachemir,
Crêpe lisse, couleurs assorties,
do double noir et blanc,
Voiles noirs dentelle, do guipure,
Soieries, écossaises, chinées, jaspées et façonnées,
Soieries noires toutes largeurs, depuis 5]8 yards jusqu'à 1 1]2 aune.
Parapluies, ombrelles, marquises glacées et brochées,
Bas soie noirs, do filoselle,
Bas à jours, en coton, fil d'Ecosse et soie pour enfans,
Gants chevreaux pour hommes, dames et fillettes,
Gants et mittons en filet noir et écru,
Cravates satin, de liserées, do lancées,
Casimir jaspé, et cotonnade française,
Bretelles élastiques pour hommes et bambins,
Cols gaufrés pour dames et fillettes,
do brodés et garnis en valencienne,
Dentelles malines et valencienne noires et blanches,
Franges en soie de toutes hauteurs, bourses et
Cordelières en soie, chapeaux et tours de tête pour dames
Bonteint, cotonnade, cotons ecrus et blancs 3]4 7]8 4]8 5]4 et 6]4.
Flanelle blanche et rouge,
Molleton écru et blanc,
Bas et chaussettes anglaises,
Couvertures de laine de 3 et 12 points,
Veritables et imitation Madras puces et en coul. &c.
11 nov

400 CAISSES blanc de baleine New Bedford grosseurs assorties; 2000 gallons huile d'hiver de baleine; 20 barils do de tanneur; 10 caisses cuivre en feuille de 14 à 22; 10 caisses et 10 barils pour chaudronniers; 55 paquets peaux; 240 barillets plomb du Missouri; 25 do en baril, à vendre par
WALTON & COCKAYNE,
8 jan 28 et 29 Nouvelle Levée.

CHANGE intérieurs du pays, blancs graves pour traites etrangers et du pays, imprimés sur papier à billet de banque, et sur des feuilles de papier à lettres, à vendre par RAWDON, WRIGHT, HATCH & EDSON,
15 nov encoig. Royale et Canal.

MOULIN A MAIS FRANCAIS PORTATIF DE GENTRY.
CES moulins possèdent des avantages marqués sur tous ceux qui sont employés aujourd'hui. Ils peuvent moudre de 5 à 10 boisseaux de mais de la meilleure qualité par heure; les personnes qui en ont fait usage leur ont donné la préférence sur tous les autres. Ils sont complets et prêts à être mis en opération. Ils peuvent être transportés ainsi par des bateaux ou wagons dans toute partie de l'Etat. Constamment en mains et à vendre au no. 3, de la Nelle. Levée.
20 mai—6m J. MACVEIGH.

Mme TRIDON, maitresse sage-femme, reçue de la faculté de médecine de Paris, après y avoir remporté le 1er prix d'accouchement et reçue de nouveau par le jury médical de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur de vous prévenir qu'elle vient de se fixer à la Nouvelle-Orléans, encoignure Condé et St. Philippe; pose les pessaires, guérit les affections de la matrice, saigne et vaccine, le tout par un traitement méthodique. Elle sera vivement flattée de la confiance dont les dames voudront bien l'honorer.
23 dec—1 an.

NOUVELLE MACHINE A EGRAINER LE MAIS.
CETTE machine peut égrainer 60 boisseaux par heure, chaque grain en sort dépouillé de pailles. Le soussigné a également, constamment à vendre, une quantité d'autres machines de grande utilité et d'ustensiles aratoires des dernières inventions, propres à l'usage des habitants du Sud. A vendre au No. 3, Nlle. Levée.
20 mai—6m J. MACVEICH.

MOULINS A MAIS PORTATIFS, *de Baldwin.*
CE moulin peut moudre de 15 à 20 boisseaux de mais par heure, qui en sort concassé, et sert de nourriture aux animaux. Ce moulin est généralement employé dans la Virginie, le Kentucky, l'Ohio, et dans d'autres Etats du Nord on peut faire une économie d'un tiers par l'usage de ce moulin. En vente au No. 3, Nlle. Levée.
20 mai—6m J. MACVEICH.

## CHARBON, BOIS, etc.

BOIS DE CHAUFFAGE de toutes qualités; BRIQUES du lac, SABLE, CHAUX du Nord; PIEUX, MERRAINS, &c. &c., à vendre par
CHAUCHON & LEROY,
1 jn 07 Chemin Carondelet, entre St-Claude et Tremé

CHAUX, BRIQUES, SABLES, BOIS DE CHAUFFAGE, &c.
Constamment en vente, par le soussigné, au Bassin Carondelet. CHS. GUESNARD.
26 juin—6m

CHARBON.—19,000 barils de charbon anglais de Cannel et quelques boucauts particulièrement pour l'usage des familles, à vendre par ALEX. GOW, 29 Bienville.
Dépôt de charbon, rue Dauphine entre Canal et Douane.
20 oct

Aux propriétaires de steamboats et de presses à coton.
NOUS avons maintenant en mains notre stock pour la saison de bois gras coupé en grande longueur, et nous sommes prêts à passer des contrats avec les propriétaires de steamboats, de presses à coton, &c.
W. E. & R. MURPHY,
2 oct 132, vieux Bassin et 137, Remparts.

Aux propriétaires d'hotels et de restaurants.
LES soussignés ont actuellement en mains une grande quantité de bois de chêne, de frêne, pin, charbon de Liverpool, de Cannel, de Pittsburg, charbon de bois, sable, chaux, &c.
Ils passeront des marchés avec les propriétaires d'hôtels, de restaurants, de pensions, à l'année à une grande réduction sur les prix du marché.
W. E. & R. MURPHY,
2 oct 132, vieux Bassin et 137, Remparts.

25,000 PIEDS planches embouvetées; 20,000 pieds do de pin de 1 pouce et 1 1]4 pouce, 50,000 de do à lambris, 2]3, 3]4, 4]8 et 2]9, à vendre par W. E. & R. MURPHY,
2 oct 132, vieux Bassin et 137, Remparts.

CHARBON—Les soussignés ont constamment un grand approvisionnement de charbon cannel anglais, Anthracite et d'Ecosse, qu'ils offrent à des prix réduits.
B. & A. SOULIE,
8 nov 55, rue Bienville, au premier.

LES familles qui desirent s'approvisionner pour l'hiver de bois de chêne ou de frêne, de charbon anglais et de Pittsburg, en trouveront un bel assortiment chez
W. E. & R. MURPHY,
2 oct 132, vieux Bassin et 137, Remparts.

POELES—Un assortiment général de poëles pour salles de buvette, idem à la Franklin, idem à sept et neuf plaques, poëles avec four et grates de cheminées, de différentes formes.
Aussi—Tuyeaux de poëles, de dimensions assorties, de 4 à 6 pouces. En débarquement et à vendre par
PRIESTLEY & BEIN,
22 oct 19, Nouvelle-Levée.

HABILLEMENTS POUR NEGRES.
LES habitants et autres sont invités à venir examiner notre stock qui se compose en partie de satinet croisé bleu, linsey &c. que nous offrons à vendre à bon marché pour du comptant.
MEAKINGS & KETCHAM.
26 oct No. 1, rue Bienville enc. Vieille-Levée.

RAWDON WRIGHT, HATCH & EDSON
Graveurs de Planches de Billets de Banque.
A la Nouvelle Orléans.
PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bonds d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépôts et d'Actions, Checks, Sceaux, &c., gravés avec promptitude, dans le même genre qu'ils les faisaient dans leur atelier à New York, et aux prix accoutumés.
Ils ont constamment en main, du papier de billets de banque, qualité supérieure.
Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et du Canal. 8 jan

CARGAISON de Malaga et de Barcelone—Les soussignés offrent à vendre en débarquement de la goëlette Juanita 135 barriques vin rouge; 50 barils eau de vie, 25 sacs amandes, 225 jarres chataignes, 4 balles bouchons, 12 sacs noix, 290 caisses raisins secs, 190 demi do, 400 quarts do, 70 jarres raisins verts, 19 caisses citrons; 49 do oranges; 650 jarres huile, 6 sacs haricots blancs, 16 barils vin de Malaga, 24 do olives, 14 do thon, 1 boite anchois, 5000 sangsues, 22 liv. safran, 47 barils amandes.
6 janv J. N RICULFI & Co., 59, Royale

EAU-DE-VIE et VINS—Vieille Eau-de-vie 1ère et 2de preuve, do de preuve des meilleures marques et demi pipes, quarts de pipes et barils—Vin de Madère très vieux marque Oliveira en demi pipes, quarts de pipes et caisses—Vin de Champagne de Lausseure en grandes et demi-bouteilles, caisses, paniers—Vins rouges en caisses Chateau-Margaux, Léoville, St. Julien, St. Estèphe, Médoc et autres, une partie en demi-bouteilles—Vin blanc Haut Barsac en caisses—Vin rouge Talence en barriques, à vendre par J. ALBERT,
6 jan 22, rue Saint-Louis.

NOUVEAU ET SPLENDIDE STOCK D'HABILLEMENT CONFECTIONNES.
MEAKINGS & KETCHAM, No. 1 rue Bienville, encoignure de la Vieille Levée, reçoivent directement du Nord un grand assortiment d'habits confectionnés à la mode et articles de consommation se composant de: habits de toutes espèces, chemises de toutes descriptions (quelques unes extra fines) malles en cuir de voyage, do bois en toile, parapluies, etc. Le tout offert à vendre à bas prix pour du comptant ou pour du bon papier de la ville à courte échéance. 12nov

WAGGONS, Drays et Charrettes—Le soussigné reçoit maintenant de Philadelphie et a constamment en mains, un grand assortiment de waggons à deux et quatre chevaux avec et sans ridelles, waggons à lait, couverts et découverts, drays à essieu de fer, quelques uns de bois, de différentes dimensions, charrettes de différentes dimensions, roues de diables, brouettes &c., à vendre par
19 jan CHS. BYRNE, 158, Tchoupitoulas.

MONTRES ET BIJOUTERIE.
LES soussignés, importeurs de montres, de bijouterie et de marchandises de Fantaisie, ont reçu par les derniers arrivages, un grand supplément d'articles nouveaux, consistant en:
MONTRES—De M. J. Tobias, Blundell et autres, des principaux fabricants, en or et en argent, échapement à ancres et superbes Lépines ; dite de chasse, garanties justes.
BELLE BIJOUTERIE—En diamants et autres pierres précieuses ; ornemens pour le cou, topaze, rubis, et autres pierres ; bracelets, épinglettes, porte crayons en or, lunettes montées en or et argent, dés, médaillons, cassolettes &c.
ARGENTERIE—Gobelets, cuillères et fourchettes; couverts de dessert, cuillères à potages et à ragout, &c. garantis argent pur.
MARCHANDISES DE FANTAISIE—Nécessaires pour hommes et femmes, canifs et rasoirs de Rodgers, cuirs métalliques à rasoir, supérieurs.
On remonte les diamants et autres pierres et l'on exécute et répare toute espèce d'ouvrage de jouaillerie dans le goût le plus exquis. HYDE & GOODRICH,
26 oct 15, rue de Chartres

CHEMIN DE FER ENTRE CARROLLTON ET LA NELLE. ORLEANS.
Arrangemens d'été pour les jours de la semaine, à partir du 1er. mars prochain.

| De Carrollton, | | | De la Nlle. Orléans. | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Char à cheval à | 4 h. | A. M. | Char à cheval à | 5 h. | A. M |
| Locomotive, | 6 | " | Locomotive, | 7 | " |
| " | 8 | " | " | 9 | " |
| " | 10 | M. | " | 11 | " |
| " | 12 | " | " | 1 | P. M. |
| " | 2 | P. M. | " | 3½ | " |
| " | 4 | " | " | 5 | " |
| " | 6½ | " | " | 7½ | " |
| " | 8 | " | " | 9 | " |

Arrangements d'hiver à partir du second lundi d'octobre.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Char à cheval à | 6 h. | A. M. | Char à cheval à | 6½ | A. M. |
| Locomotive, | 8 | " | Locomotive, | 9 | " |
| " | 10 | " | " | 11 | " |
| " | 12 | " | " | 1 | P. M. |
| " | 2 | P. M. | " | 3½ | " |
| " | 4 | " | " | 5 | " |
| " | 6½ | " | " | 7½ | " |

Pendant la saison où les théâtres sont ouverts, un char à cheval partira de Carrollton à 9½ heures P. M. et de la Nelle.-Orleans à 11½ heures P. M.
Quand les théâtres ne seront pas ouverts le char partira de la Nouvelle Orleans à 10½ heures P. M.
ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.
Indépendamment des arrangements pris pour les jours de la semaine à une heure P. M., un char commencera à partir chaque heure de Carrollton et de la Nouvelle-Orléans, de manière qu'il y aura un départ à toutes les heures pendant l'après-midi et le soir.
Les personnes qui partiront par la Locomotive devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux collecteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.
A chaque train, un char sera expressément réservé pour les Dames.
LES CHARS DE LAFAYETTE
commenceront à partir du haut de la rue Jackson :—Dans l'été à 6 h. A. M. et dans l'hiver à 6 h. 1]2 a. m. Ils commenceront à partir de l'encoignure de la rue du Canal et Baronne; dans l'été à 6 h. 1]2 A. M. et dans l'hiver à 7 h. A. M. après quoi ils partiront toutes les demi heures jusqu'à 6½ heures du soir de Lafayette, mais le char qui doit partir de la rue du Canal à 6½ heures, n'en partira qu'à 9.
Les passagers sont instamment priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins et de ne pas fumer dans les chars, lorsqu'il s'y trouve des dames.
Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle. Orléans et Carrollton, 20 Oct. 1840.
JOHN HAMPSON,
18 oct Ingénieur en chef N. O. et C. R. R.

COMPAGNIE DU RAILROAD DU GOLFE DU MEXIQUE.
Commençant vendredi 10 juillet 1841.
UN train de chars partira du dépôt pour "Ducro's Landing," à l'entrée de la "Terre aux Bœufs" à une distance de 12 milles sur le bord du fleuve, aux heures ci-après indiquées :
JOURS OUVRABLES

| Départs. | | Retours. | |
|---|---|---|---|
| 6 1]2 heures | A. M. | 8 heures | A. M. |
| 4 " | P. M. | 5 " | P. M. |
| DIMANCHES | | | |
| 6 1]2 heures | A. M. | 8 heures | A. M. |
| 12 | A. M. | 1 " | P. M. |
| 4 | P. M. | 5 " | P. M. |

Par ordre de la Direction.
8 sept J. WEATHERBURN SMITH.

EN débarquement du navire Chateaubriand et à vendre par les soussignés :—306 barriques vin rouge, divers crus, 150 demi barriques vin Haut Barsac, 150 do. do do Haut Sauterne, 470 caisses de blanc, 70 do fruits à l'eau de vie, 50 do absynthe, 10 do marasquin, 10 do liqueurs assorties, 40 do anisette, 8 do conserves, 66 futailles eau de vie, 264 paniers huile d'olive, 3 caisses saucissons de Lyon, 40,000 bouchons, 12,000 do de damejeannes, 564 douzaines chemises. A. CAPDEVIELLE & CUCULLU,
17 dec 56, Vieille Levée

HABILLEMENTS D'AUTOMNE ET D'HYVER.
J. P. FREEMAN & Co., encoignure des rues du Canal et des Magasins, viennent de recevoir par les derniers arrivages de New York, un assortiment général d'habillements convenables pour l'hiver et l'automne; ils continuent à recevoir des consignations par les paquebots réguliers pendant toute la saison.
Leur assortiment étant très grand il leur sera facile de satisfaire leurs habitués à court délai par des ventes en gros et en détail, à des conditions avantageuses.
6 octobre

A VENDRE par le soussigné pour clore une facture :
300 caisses vin rouge Medoc,
257 do vin blanc Haut Barsac,
85 barils vinaigre,
84 caisses vin Médoc, patent bottles,
60 caisses vin muscat,
64000 bouchons courts et à damejeannes,
1300 boites sardines,
109 demi boites do.
14 caisses eau de vie Dantzic,
90 do liqueurs assorties,
1176 paniers anisette,
84 demi paniers guignolet,
92 caisses kirsch,
20 do marasquin,
12 do fruits au vinaigre,
177 do absynthe,
92 demi pipes eau-de-vie de preuve,
11 tierçons do fine champagne,
562 paniers huile,
1467 chapeaux pour hommes et enfans,
1 pendule,
1 malle parapluies,
400 douzaines chemises couleurs,
10000 sangsues,
7 pièces toile à draps,
10 jolies statues pour jardins. C. DUFOUR,
15 janv 14, Vieille Levée

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages, le complement de leur grand et bel assortiment d'habillement français consistant en :
Paletots de drap, unis et façonnes, doublés en soie ou en tartan;
Redingottes et habits, couleurs diverses et du dernier genre,
Pantalons de casimir noir et fantaisie,
Gilets satin velours et cachemir,
Robes de chambre cachemire soie et tartan brodé,
Habillements d'enfans, du dernier genre,
Gants jouvain, 1ère qualité, de toutes couleurs,
Bretelles, parapluies, foulards,
Chemises de toile superfine, dernière mode,
Chapeaux, parfumerie &c.
—Aussi :—
Draps français de toutes couleurs, casimirs noirs et fantaisie, satin, cachemir et velours pour gilets.
Serge, boutons, cordonnet, soie à coudre, doublure, ganses, glands pour manteaux &c.
A vendre à des prix très réduits pour du comptant.
V. DECAUX & NOEL.
21 dec 95, rue de Chartres enc. Conti

A Vendre par le soussigné, en débarquement de la barque Apthorp,
62 paniers champagne 1ère qualité, en bouteilles et demi bouteilles.
9 caisses vin de Chablis do do do
9 do Chambertin de do do
Le tout provenant des entrepôts de M. C. Dannotte,
18 jan CH. DUFOUR, 14, Vieille Levée.

ETOFFES de manufactures anglaises—Reçu par le navire Chaos :
Coutil pique pour gilets, nouveau genre,
Etoffes rayées, dites Orléans, pour pantalons, couleurs assorties,
Satin de 32 pouces, teint, couleurs assorties et convenables pour les marchés mexicains, à vendre à des termes libéraux par CHARLES CLEGG,
17 janv 11, rue St. Charles

TABAC en feuilles pour cigares—8 boucauts, à vendre par FERGUSON & REID,
19 jan 20, rue Poydras.

LIQUEURS du pays—50 barils eau-de-vie, 20 do genièvre, 20 do whiskey de Monongahela, à vendre par
19 jan FERGUSON & REID 20, Poydras.

SON—500 sacs en débarquement du steam boat Lexington, à vendre par CH. DOANE & Co.
19 jan 69, rue Poydras.

FARINE—300 boucauts actuellement en débarquement, à vendre par CH. DOANE & Co.
19 jan 69, rue Poydras.

DRAYS, WAGONS, &c. &c. actuellement en debarquement du navire Renown et du brick Solon de Philadelphie: 13 drays différentes dimensions, 8 wagons sans ridelles, 1 wagon Dearborn, 74 brouettes, à vendre par
6 jan CHS BYRNE, 158 Tchoupitoulas

TRAITES sur la Havane, à vendre par
10 jan CUCULLU, LAPEYRE & Co. 28 V. Levée

TABAC—250 balles tabac en feuille supérieure, 400,000 cigares de la Havane, 200 caisses citrons frais, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co.
10 jan 28 Vieille Levée.

VIN français en caisses, Chateau Margaux 1834, Latour, Léoville (en bouteille), St Julien, Medoc, Haut Brion, Montferrand, Sauterne, G Quem Sauterne [en bouteille,] &c. à vendre par
17 j P & F J PRESCOTT, 15 Canal Row

LES soussignés offrent à vendre les marchandises suivantes, en débarquement du navire l'Union, arrivant de Bordeaux :
20 barriques Vin rouge St. Estèphe;
35 do do St. Sauveur;
8 do do Haut Brion 1837;
16 barils Vin blanc Sauterne 1837;
250 caisses Vin rouge Pauillac.
BOUTIN, GALLY & Co,
5 jan 79, rue Toulouse

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet de Regalias, Canones, Imperiales, Trabucos &c. des meilleures marques, constamment en main à vendre par
14 j BLASCO & SIMIDEL, 20 Commune.

TRAITES sur New York, à vendre par
17 jan CHARLES CLEGG, 11, St Charles.

LES soussignés offrent à vendre les marchandises suivantes en débarquement du brick Lagrange, arrivant de Marseille :
150 barriques vin rouge de Bandol, qualité supérieure.
400 caisses vin rouge et blanc de divers crus.
BOUTIN, GALLY & Co,
5 jan 79, rue Toulouse

A LA VILLE DE PARIS.
MAGASIN DE CONFIANCE,
*Encoignure Royale et Orléans, maison de Mr Vignié.*
A. BARAUD, a l'honneur d'annoncer au public qu'il fera l'ouverture de ses salons de lustre et de coiffure dimanche prochain, 28 du courant et qu'il n'a rien négligé pour la propreté et la commodité des personnes. Il vient de recevoir par les derniers arrivages un grand choix de parfumerie à vendre en gros et une eau pour teindre : cheveux, favoris et moustaches à la minute et garantit que cette eau ne nuit en rien à la peau et à la vue des personnes qui en feront usage. 27nov

MAGASIN DE QUINCAILLERIE, ET DE COUTELLERIE, OUTILS DE MECANIQUE ET ATTIRAIL D'HABITATION.
*No. 48, rue de Chartres, entre les rues Douane et Bienville*
LE soussigné informe ses amis et le public en général qu'il a reçu d'Europe et des villes manufacturières du Nord, un beau stock de marchandises entièrement neuves, concernant les différentes branches de son commerce et que l'on peut actuellement visiter.
Tout en appelant l'attention sur le choix qu'il vient de faire, il assure ses amis et particulièrement les personnes qui lui accorderont leur patronage, que tous ses articles sont de qualité supérieure et qu'il est déterminé à vendre à un bénéfice moins fort que celui de toutes les autres maisons de la ville. Ces marchandises consistent principalement en :
FUSILS—Un grand et bel assortiment simples et doubles, carabines et autres articles de ce genre.
FERREMENT DE CONSTRUCTION—Savoir: Serrures de tout genre, do complètes de Clarks, vices de Jamès, pentures à gonds, do à pitons, clous forgés et coupés, targettes, verroux.
FERREMENTS DE CABINET.—Une grande quantité.
INSTALLATION DE SONNETTES.—Savoir: ressort de Parchell, sonnettes et poignées, &c.
OUTILS DE MECANIQUE—Scies à main et à tenons de Spears, ciseaux de Russels, outils, tarrières de Baldwin, vilbrequins et mèches, règles, équerres d'acier, gouges, ciseaux, martelets, casse-têtes, haches, harminettes, limes, rapes de souliers et de bois.
COUTELLERIE—Consistant en couverts de table à manches d'ivoire et autres, couteaux de poches et canifs, ciseaux, rasoirs des meilleures manufactures de Butcher.
USTENSILES DE CUISINE—De fer, de fer-blanc, de fonte de cuivre, &c. &c. généralement tout ce qui est utile.
BROSSES de toutes espèces.
INSTRUMENTS DE JARDINAGE ET D'HABITATION.—Rateaux, pioches, haches, pelles, chaines de traits, de bœufs, de bois, do. en acier pour moulin, scies de travers, coins, marteaux, clous à ferrer, &c. &c.
GARDE FEU, CHENETS, PELLES ET PINCETTES GRATES ET POELES, et une grande quantité d'autres articles étrangers et du pays.
6 déc WILLIAM A. RYAN.

LE soussigné offre à vendre un beau comptoir en acajou pour un café, mesurant 39 pouces de large, sur 18 pieds de long, avec ses colonnes tournées sur le devant. Il offre aussi à louer le haut d'une maison située vis à vis la halle à la viande, convenable pour une famille ou une pension. L. A. GUNST,
7 janv 07—1ps 165, Vieille Levée, vis à vis le Marché

PAR UN PROCEDE NOUVEAU et en une seule séance, le Dr. Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris, pose des pieces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles, qu'il garantit pendant dix ans. Cette garantie ne s'étendra pas sur les six dents de devant de la mâchoire supérieure. Les autres ne pouvant se fixer que par les procédés ordinaires.
Le Dr. A. Lion, n'a qu'un seul office en ville, rue Royale, No. 166, entre St-Louis et Conti, où il est visible tous les jours; consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche. 5 mai

BEAUX fusils—Les soussignés ont dernièrement reçu un grand assortiment de beaux fusils doubles des meilleures manufactures, et garantis des pailles dans les canons, aussi articles de chasse, sacs à plomb, do à poudre, poudrières, carnassières, capsules, épinglettes &c.
Aussi carabines bien connues de Wilson à vendre à bas prix par HYDE & GOODRICH, 15 Chartres. 18 j

A LOUER—Plusieurs bureaux au haut de la bourse des Marchands. S'adresser T. RAYMAL,
5 nov—6m Secrétaire

## VENTES DE SHERIF.

Meinrad Grainer, pour l'usage &c. de L. Johnson, vs. Armand Sanchez et P. S. Sanchez, dans l'affaire de Shearer & Nichols vs. John Gibson.
Shearer & Nichols vs. Armand Sanchez et P. S. Sanchez, dans l'affaire desdits plaintifs vs. John Gibson.
COUR DE DISTRICT—No. 19,117—En vertu d'un writs de fieri facias, lancés sur deux bonds à douze mois, et à moi adressés par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, mercredi deux février 1842, à midi,
L'esclave Griffonne nommée Julienne, âgée d'environ — ans; saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
J. L. THIELEN,
29 dec Shérif de la Cour de District

Christian Roséline vs. Léonard Boyer.
COUR DE DISTRICT—No. 20 349—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, samedi vingt-neuf janvier 1842, à midi:
Onze lots de terre situés au nouveau faubourg Washington, au-dessous de cette ville, district de Dousson, désignés comme suit savoir: Les lots nos. 13 et 14, qui sont contigus dans l'îlet no. 54, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Louisa, et s'étendent dans la profondeur entre lignes parallèles, 118 pieds: le lot no. 14, forme l'encoignure de la rue Laforce. Le lot no 15, du même îlet no 54, mesure 30 pieds de face à la rue Laforce et s'étend dans la profondeur entre lignes parallèles, 120 pieds. Les lots nos. 4, 5, 6, 7 et 8, dans le même îlet no. 54, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Clouet, et s'étendent dans la profondeur, entre lignes parallèles, 118 pieds 5 pouces. Le dit îlet no. 54 est compris par les rues Clouet, Louisa, Laforce et des Libéraux. Et finalement les lots nos. 10, 11 et 12, de l'îlet no. 62, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Clouet, et s'étendent dans la profondeur entre lignes parallèles 100 pieds: ensemble avec toutes les améliorations qui sont sur lesdits onze lots de terre, et tous les droits, privilèges et avantages qui y appartiennent ou pouvant y appartenir
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Cette criée étant la seconde et dernière, lesdits lots seront définitivement adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui sera offert à 12 mois de crédit; l'acquéreur fournissant son obligation avec caution suffisante portant intérêt à 8 pour cent par an, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
J. L. THIELEN,
12jan Shérif de la Cour de District.

Elizabeth Wood, veuve de feu Henry Clement versus Samuel Wright Oakey.
COUR DE DISTRICT—No. 20,631—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, lundi, trente-et-un janvier mil huit cent quarante-deux, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir:
Neuf îlets de terre situés au faubourg Annonciation, immédiatement au-dessus de cette ville et désignés par les Nos. de quatorze à vingt-deux inclusivement sur un plan de la ville de la Nouvelle Orléans, dressé et publié par Charles F. Zimpel, au mois de mars mil huit cent trente quatre.
L'îlet No. quatorze est compris par les rues Euterpe, Benton, Liberté et Terpsichore.
L'îlet No. quinze est compris entre les rues Terpsichore, Liberté, Melpomène et Benton.
L'îlet No. seize est compris entre les rues Benton, Melpomène, Liberté et le chemin de la corderie de Balls.
L'îlet No. dix-sept est compris entre les rues Liberté, Howard, Melpomène, et Thalie.
L'îlet No. dix-huit est compris entre les rues Howard, Liberté, Melpomène et Terpsichore.
L'îlet No. dix-neuf est compris entre les rues Howard, Liberté, Félicité et Terpsichore.
L'îlet No. vingt est compris entre les rues Jacob, Howard et Terpsichore et la continuation de la rue Félicité.
L'îlet No. vingt-et-un est compris entre les rues Jacob, Howard, Terpsichore et Melpomène.
Et l'îlet No. vingt-deux est compris entre les rues Melpomène, Howard, Jacob et Thalie.
Lesquels îlets ci-dessus mentionnés, ensemble avec une plus grande portion de terre appartenant audit Samuel W. Oakey, et provenant de l'achat par lui fait avec Jacques François Enoul Livaudais et Joseph Zenon Trudeau, conformément aux deux actes différents passés pardevant Adolphe Mazureau, notaire public en cette ville, le dix huit octobre mil huit cent trente-un.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Cette criée étant la seconde et dernière, les dits îlets de terre seront définitivement adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert à douze mois de crédit; l'acquéreur fournissant son obligation avec caution suffisante portant intérêt à dix pour cent par an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
J. L. THIELEN,
15 janvier Shérif de la Cour de District

Nicolas Bertholi vs. Isidore Honoré, h. c. l.
COUR DE DISTRICT—No. 20,776—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'hon. Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, le samedi dix-neuf février 1842, à midi :
Un certain lot de terre ainsi que les améliorations qui sont dessus, situés au faubourg Ste. Marie, de cette ville, mesurant trente pieds de face à la rue Perdido sur cent dix pieds de profondeur et de face à la rue Philippa; lequel lot forme l'encoignure des rues Perdido et Philippa, et est désigné par le No. Quatre sur un plan dressé par Louis Joseph Pilié, assistant voyer. Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant.
J. L. THIELEN,
15jan Shérif de la Cour de District.

R. M. Carter, vs J. W. Breedlove, Henry Lockett et H. B. Cenas.
VENTE POUR OPERER UN PARTAGE.
COUR DE District—No. 20 7 8—En vertu d'un ordre de vente daté du 3 janvier 1842, à moi adressé par l'hon. Cour de District pour le premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues de Chartres et de Royale, le mardi huit février 1842, à midi, les propriétés suivantes, savoir :
Vingt lots de terre situés dans la seconde municipalité de cette ville, désignés par les Nos un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf et vingt de l'îlet borné par les rues Euterpe, Bacchus, Polymnie et Dryades, suivant un plan particulier dressé par Wm. Thornton Thompson, le 27 décembre 1841; les dits lots ayant les dimensions suivantes, savoir :
Les Nos. un, deux, trois et quatre attenant les uns aux autres, chacun trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Euterpe, sur cent vingt-sept pieds de profondeur. Les Nos cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze et douze, attenant les uns aux autres, chacun trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur de cent vingt-sept pieds du pouce. Le dit lot No cinq formant encoignure aux rues Dryades et Euterpe et le dit lot No. douze formant celle des rues Dryades et Polymnie.
Les Nos. treize, quatorze, quinze et seize attenant les uns aux autres, chacun trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Polymnie, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds.
Et les Nos dix sept, dix-huit, dix-neuf et vingt attenant les uns aux autres, mesurant chacun trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Bacchus sur une profondeur de cent vingt-sept pieds du pouce. Le dit No. vingt formant encoignure aux rues Bacchus et Euterpe. Le tout entre lignes parallèles.
Conditions:—Un cinquième comptant et la balance payable à un crédit de six, douze, dix-huit et vingt quatre mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque sur les propriétés ci-dessus décrites jusqu'à parfait paiement—les billets portant intérêt à raison de dix pour cent par an.
J. L. THIELEN,
8 jan Shérif de la Cour de District.

Les propriétaires du navire Glendoveer vs. 4201 pieds de pierre dites Curb, Gutter and Bridge stones.
COUR DE DISTRICT—No. 20,553—Attendu qu'en vertu d'un writ de saisie provisoire à moi adressé par l'honorable Cour de District dans et pour le premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'ai saisi et pris en ma possession 4201 pieds de pierre dites *Curb, Gutter and Bridge stone,* dernièrement importées en cette ville à bord du navire Glendoveer, dont se disent propriétaires. Toutes personnes ayant droits ou intérêts aux dites 4201 pieds de pierre dites *Curb, Gutter and Bridge stones,* sont par le présent notifiées d'avoir à se présenter, pendant les quinze jours qui suivront la date du présent, à la Cour de District, pour répondre à la pétition du plaintiff.
J. L. THIELEN,
Nouvelle Orléans, le 20 juin 1842. Shérif de la Cour de District
21jan—3j15j

Jacques François Enoul Livaudais versus Estis Hill & Temple Hill.
COUR DE DISTRICT—No. 19781—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, vendredi, vingt-cinq février 1842, à midi:
Une certaine portion de terre située au faubourg Annonciation de la ville de la Nouvelle-Orléans, formant partie du lot No. douze dans l'îlet No. cinquante-sept, sur un plan dressé par B. Lafon, le quinze mai mil huit cent sept, bornée d'un côté par les lots désignés sur le même plan, comme Nos. dix et onze; de l'autre côté par le No. un et la petite portion triangulaire du lot No. deux, et dans le fond par la ligne qui divise le dit faubourg Annonciation, et le dit lot No. douze en deux portions. La dite portion de terre ci-dessus désignée mesure (plus ou moins) quatre-vingt-cinq pieds de face à la rue Robin, entre les rues Magasins et Colysée, environ cent vingt-sept pieds deux pouces 5]8 sur la ligne qui le divise des lots Nos dix et onze, et ayant pouvant appartenir à la dite portion de terre. Ensemble avec toutes ses dependances et circonstances. Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
J. L. THIELEN,
27 jan—4,11 ps. Shérif de la Cour de District.

Paul Martin contre Marie Carille, veuve Haucer.
COUR DE DISTRICT—No. 20,797—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, Mercredi vingt trois février 1842, à midi:
Une certaine portion d'un Lot de Terre formant l'encoignure des rues Marigny et Grands-Hommes dans l'îlet borné par les rues Marigny, Grands-Hommes, Champs Elysées et Craps: laquelle portion dudit lot mesure trente-quatre pieds de face à la rue Marigny, sur une profondeur de soixante-deux pieds, avec les batisses et autres améliorations &c. qui se trouvent dessus.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions : Comptant.
J. L. THIELEN,
20 jan Shérif de la Cour de District.

Charles A. Sewall & Co., contre Angus McNeill.
COUR DE DISTRICT—No. 19,066—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, Vendredi quatre février 1842, à midi :
Trois billets tirés par Rufus Sewall, à l'ordre de et endossés par le défendeur, datés 23 mars 1840, et payables l'un à un an, l'autre à deux ans et le dernier à trois ans après la date ci-dessus pour la somme de $1,993 23 1]3 chacun : lesdits billets sont paraphés *ne varietur* par Wm. Christy, notaire public, le 24 mars 1840.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions : comptant.
J. L. THIELEN,
22 jan Shérif de la Cour de District

A Barelly et Levy, vs. A. M. de Miranda.
COUR DE PAROISSE—No. 14310—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, lundi, le 28 février 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus.
Deux lots de terre contigus, situés en cette partie du faubourg Washington, qui est à environ un mille au-dessous du carré de la ville, et désignés par les Nos. 5 et 6, de l'îlet No. 1, sur un plan dressé par J. Pilié, voyer de cette ville et déposé en l'étude du Legardeur, notaire en cette ville, par acte du 5 mars 1832, les dits deux lots ayant ensemble, suivant le dit plan, 48 pieds face au chemin public, et 206 pieds 8 pouces d'un côté et 203 pieds 5 pouces et 6 lignes de l'autre côté, et le lot No. 6 qui fait encoignure au chemin public et à la rue Lesseps, 203 pieds 5 pouces du côté du dit lot No 5 et 206 pieds 5 pouces 4 lignes de l'autre côté et face à la rue Lesseps, les dits deux lots ayant chacun, sur la ligne du fond, 39 pieds 11 pouces seulement.
Conditions comptant.
V. ALLAIN,
25 jan—1 ps. Shérif de la Paroisse d'Orléans.

John Eaton vs Rice & Tibbetts.
COUR DE PAROISSE—No. 13905—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale dans cette ville mercredi le 26 janvier 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir :
Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, privilèges etc, qui y appartiennent situé au faubourg Lacourse, dans la municipalité No. 2, de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bacchus et Thalia, la promenade des Dryades et la rue Erato, et désigné par le No. 3 de l'îlet No. 95, sur un plan du dit lot et d'autres lots, dressé par Frédérick Wilkinson, député arpenteur général, en date du 2 mars 1839, et déposé en l'étude de H. B. Cenas. Le dit lot de terre mesure, mesure américaine, 32 pieds de face à la rue Bacchus sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Conditions—comptant
V. ALLAIN,
24 déc shérif de la Paroisse d'Orléans

AGENCE DE PRODUITS DE L'OUEST.
MR. ROBITAILLE, No. 77, rue du Commerce, offre ses services aux acheteurs et aux vendeurs. Ses grandes connaissances dans ce genre de commerce lui permettent d'offrir au public toute espèce de garantie dans sa profession.
Conditions: Pour les vendeurs 1 pr. ct., pour les achats 1 1]4 pour cent net sur les commissions. 1 oct

HUILE de graines de lin—1800 gallons à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
7 janv 20, Commune

## PAR LE REGISTER.

SUCCESSION DE CHARLES LOUIS GARNIER.
Vente par le Register des Testaments.
MERCREDI vingt-six janvier 1842, à une heure P. M., à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 16 décembre 1841, il sera vendu pour le compte de la succession de Charles Louis Garnier, les propriétés ci-après décrites, savoir :
1o. Un lot de terre situé dans le carré de la ville, rue Toulouse, entre les rues Dauphine et Bourgogne, ayant en pied français, trente pieds de face à la rue Toulouse, sur une profondeur de cent cinquante cinq pieds, ensemble les batisses et autres améliorations.
2o. Un tiers indivis d'un lot de terre au faubourg Ste-Marie, rue Baronne, entre les rues Julie et St-Joseph, ayant environ soixante-quinze pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de cent vingt pieds et face à une allée de vingt-cinq pieds qui se trouve dans le fond.
3o. Un lot de terre, avec une maison en brique à trois étages et autres améliorations construites sur le dit lot, lequel lot est compris dans l'îlet renfermé par les rues du Canal, Ramparts, Douane et Bourgogne, et mesure au pied français, vingt pieds de face à la rue du Canal, sur une profondeur de cent vingt pieds.
4o. Un lot de terre au faubourg Marigny, près de la ville, rue des Français, entre les rues Amour et Bons Enfants, ayant au pied américain, vingt-huit pieds neuf pouces de face à la rue des Français, quatre-vingt-quatre pieds sur la ligne qui le sépare du dit lot à gauche de la propriété de Dutreuil Foucher, et d'une forme irrégulière du côté droit, ensemble les batisses et améliorations.
5o. Six lots de terre situés au nouveau faubourg Marigny, désignés par les Nos. un, deux, trois, quatre, cinq et six de l'îlet No 66, bornés par les rues Bagatelle, Génie, Union et Célestine; les lots Nos. un, deux, trois et quatre sont contigus et mesurent chaque, trente et un pieds onze pouces et cinq huitièmes de face à la rue Bagatelle, sur une profondeur de cent vingt pieds sept pouces et demi, et les Nos. cinq et six sont contigus et mesurent chaque vingt-six pieds sept huitièmes de pouce de face à la rue Génie, sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds et dix pouces.
6o. Huit îlets de terre situés dans le district pour l'agrandissement du faubourg Washington, désignés au plan No. quatre du dit faubourg, déposé au bureau de C. Pollock notaire, en cette ville, par les Nos. 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79 et 80.
7o. Deux îlets de terre situés au faubourg Washington, près de la ville, désignés par les numéros dix-sept et dix-huit, sur un plan fait par Ch. F. Zimpel, le 18 février 1834; l'îlet No dix-sept, borné par les rues Génie, St-Ferdinand et Libéraux et la propriété de la compagnie de la Presse à coton et l'îlet No dix-huit borné par les rues Libéraux, St-Ferdinand et Laforce, et la propriété appartenant à la compagnie de la Presse à coton.
Conditions de la vente—Six, douze, et dix huit mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque, et portant intérêt à raison de dix pour cent par an du jour de l'échéance jusqu'au parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testaments.
N.B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Amedée Ducatel Esqr. not pub. 21 d
Les plans des propriétés ci-dessus décrites seront exhibés le jour de la vente.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Alice Packwood—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela pourra concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Samuel Packwood, exécuteur testamentaire de la succession de Alice Packwood ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
21 jan W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testaments

COUR DES PREUVES—Attendu que Jerome Joseph Galle, h. c. l., a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu Marie Thereze Cheval, f. c. l. décédée intestat. Avis est par le present donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour,
21 jan W F C DUPLESSIS, Régister des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de veuve Noel Badon—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Antoine Piernas, administrateur de la succession de Ve Noel Badon, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
21 jan. W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testaments.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Hofer—Avis est par le present donné aux créanciers de la succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Gabrielle Correjolles exécuteur testamentaire datif de la succession de Marguerite Fay, épouse décédée de Isaac Hofer, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. W. F. C. DUPLESSIS
17 jan Régister des Testaments.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Gelpi—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Maria Rufina Nunez, veuve de Geronimo Salvador Antonio Gelpi, tutrice de ses enfants mineurs, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
24 jan. W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Jenkins—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Charles Gardiner, curateur des successions de George G. Jenkins et F. M. Jenkins, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
24 jan W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de J. C. Mary—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Antoine Cavelier et Zenon Cavelier, exécuteurs testamentaires de la succession de J. C. Mary, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre leurs mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
20 jan W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Alice Packwood—Avis est par le présent donné aux creanciers de la succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Theodore J. Packwood, administrateur de la succession de Alice Packwood, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. W. F. C. DUPLESSIS,
20 jan Rég. des Testaments.

COUR DES PREUVES—Attendu que John B. Byrne a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de Curatelle à la succession vacante de feu Joseph Neibert décédé intestat : Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
20 jan W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

## AVIS LEGAUX

ETAT de la Louisiane—Cour du premier district judiciaire—Jeudi 20 janvier 1842—Present l'honorable J. M. Buchanan juge. Lindor Seutet & de L. vs. ses créanciers. No. 2036—Sur motion de Victor Burthe, avocat de François Bougere, syndic des créanciers de l'insolvable et sur l'enregistrement du tableau de distribution. Il est ordonné par la Cour que les créanciers de l'insolvable et toutes autres personnes intéressées aient, dans les dix jours qui suivront la publication du présent ordre, à déduire les motifs pour lesquels le tableau de distribution ne serait pas approuvé et homologué conformément à la loi.
Extrait des minutes. Bureau du greffier.
22 j—3 t en 10 j P. LEBLANC, dep. greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge.—No. 14,417—Antoine Remy vs. ses créanciers.—21 janvier 1842.—La cession de biens par le pétitionnaire est acceptée par la Cour pour le bénéfice des créanciers du dit pétitionnaire, et il est ordonné que les dits créanciers s'assembleront en l'étude de C. V. Foulon, not. pub. le 3 février 1842, pour y délibérer sur les affaires du dit insolvable; et en même temps ordonné que toutes poursuites contre ses biens et sa personne sont et demeurent suspendues.
Par ordre de la Cour.
Bureau du Greffier, Nouvelle-Orléans le 21 janvier 1842
22 jan—3 en 10j. ARMANT PITOT, Greffier.

## PAR LE MARSHALL.

J. B. Blache, contre L. B. Miller
EN vertu d'un ordre de fi. fa. à moi adressé par l'ho. O. P. Jackson, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nlle. Orléans, j'exposerai en vente publique le 26 de janvier 1842, à dix heures A. M. sur les lieux, à l'encoignure des rues Girod et Baronne :
Le contenu d'un magasin de comestibles, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions:—Comptant.
14 jan CHS. CLAIBORNE, marshal.

AVIS AUX HABITANTS, FERMIERS &c.
MOULIN portatif, patenté, par le moyen duquel un homme peut moudre et cribler un boisseau de blé par heure, par une seule opération.
Les moulins ci-dessus sont faits pour moudre le blé, le mais, le café, le riz et presque toutes les substances sèches. On peut faire plus d'ouvrage avec moins de peine en employant ce moulin qu'avec tout autre mis en usage en ce pays ou en Europe.
Les meules du moulin sont faites soit en métal soit en pierres et sont de forces différentes. On peut les adapter à des machines de la moindre force, à la vapeur ou autre, à des moulins à vent, ou à des mouvements produits par des chevaux ou bœufs et conséquemment ils conviennent à des habitants pères de familles, maisons publiques, émigrants &c.
Les planteurs, fermiers et autres, peuvent se procurer des moulins pour nettoyer trois boisseaux de pois, moudre trois boisseaux d'orge, écraser un boisseau d'avoine par heure. Aussi: des moulins de la force d'un cheval, capable de tamisser 12 à 15 boisseaux de pois, moudre trois boisseaux d'orge ou quatre boisseaux d'avoine par heure. On peut adapter ces moulins à toute espèce de machine, et par leur simplicité on ne peut craindre qu'ils se dérangent.
ALEX. GOW, 29 Bienville
☞ On peut voir ces moulins à l'Arcade de Bank. 27 d

INSTRUMENS DE MUSIQUE &c. &c.
LE soussigné prévient le public qu'il vient d'arriver de France avec un grand assortiment d'instruments de musique, tels que :
Pianofortes, orgues en tous genres, guitarres, violons, altos, basses, contrebasses, accordéons de tous genres, clarinettes et flûtes dans tous les tons et à différentes quantités de clefs, cornets à pistons, cors d'harmonie et de chasse, trompettes d'harmonie et à clefs, ophicleides, serpents, trombones, caisses, grosses caisses, cimballes et chapeaux chinois.
Cordes de Naples de première qualité pour violon et guitarre; et un grand choix de musique nouvelle pour tous les instruments. Ces instruments seront vendus à des prix très bas en gros et en détail. T. E. BENOIT,
29 déc rue de Chartres, No. 176, enc. Jefferson.

AVIS—Les soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages du Hâvre, les articles suivants qu'ils offrent à vendre à bon marché pour du comptant :
Veaux cirés et vernis, maroquins noir et en couleur, peaux de moutons, imprimées, tiges de bottes, avant-pieds, peaux de vache cirées, châles cachemire, do en soie couleur et noir, bas de soie noirs et blancs, do floselle, gants soie, do floselle, do à filets, soie à coudre, un grand assortiment de cravattes satin noir et en couleur, bretelles en soie, gants assortis pour tous, cotons, rubans pour souliers, parfumerie assortie, eau de Cologne, chemises en couleur, chapeaux en soie pour hommes, tapis pour tables et pianos, pistolets de combat de Lepage, boites à musique, argenteries, bijouterie fine, verres à montres, verrerie assortie, &c. &c. &c.
19 j CASTAING & LOMBARD, 63, rue Conti.

RECU par les navires Gaston et Yazoo, de New York un grand assortiment de drogues, objets de teinture, &c. parmi lesquels se trouvent les suivans à vendre en gros et en détail par le soussigné:
Acide sulfurique en tourilles; do nitrique do; do. muriatique do. Bois de Brésil en barils; do Campêche do; Santal rouge do; Curcuma do; Noix de Galle d'Alep do; Alun do; Carbonate de Soude do; Noir animal do.
Huile essentielle d'Absynthe,
Do do de Menthe poivrée,
Do do de limon,
Do do de Bergamote,
Do do de Fleurs d'oranger,
Do do de rose,
Do do de cédrat,
Do do d'anis,
Do do de Thym,
Do do de Canelle,
Do do de Semen-contra,
Do do de Girofle, &c. &c.
12jan A. A. PEYCHAUD, no. 123, rue Royale.

LIQUEURS superfines, &c, reçu par le navire Governor Davis, et à vendre par le soussigné, en gros et en détail :
280 caisses liqueurs superfines et fines,
60 do cerises à l'eau de vie,
80 do fruits assortis dans leur jus,
2 do saucissons Lyon. S. LATAPIE,
15 jan 70, Vieille Levée

UNE VACHE laitière à vendre à bord du navire O'Conee, vis à vis le marché aux légumes ou à JAMES E WOODRUFF,
17 jan 70, Camp.

BATAILLON D'ARTILLERIE.
Ordre de Service.
LE Bataillon prendra les armes dimanche, 30 janvier 1842, à huit heures et demie du matin, en grande tenue d'hiver, et se réunira à l'arsenal.
On profitera de cette prise d'armes pour procéder à l'élection d'un sergent major.
Rappelons nous que nous sommes artilleurs et que nous devons l'exemple en tout.
Par ordre du major,
F. BAUTON,
22 jan adjudant major provisoire.

BESANCON, horloger, graveur et mecanicien, élève de Breguet, fait et répare avec la même perfection qu'à Genève son pays, toute espèce de montres, telles que Lepine patente, pièces marines, &c., fait tous les échappements et garantit son ouvrage à des prix très modérés pour se faire une clientelle. Rue Royale, No. 105.
7 jan 1m

CONSERVES alimentaires de Rodel—400 boites sardines à l'huile, 400 do petits pois au beurre, à vendre par FRED. BONIS,
11jan 36, Vieille Levée, entre Bienville et Douane

CHEMISES de couleur et blanches—100 douz. indiennes de Mulhouse, façon américaine et française, à vendre par FRED. BONIS,
11jan 36, Vieille Levée entre Bienville et Douane.

CHAPEAUX de soie pour hommes et bambins—4 caisses à vendre par FRED. BONIS,
11jan 36, Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

VIN de Champagne garanti—100 paniers à vendre par FRED. BONIS,
11jan 36, Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

A VENDRE sur la Levée, en débarquement du navire l'Union, de Bordeaux : 30 barriques vin rouge, Medoc, s'adresser à FRED. BONIS,
11jan 36, Vieille Levée, entre Bienville et Douane

COGNAC supérieur, très vieux, à vendre par FRED. BONIS,
11jan 36, Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

HUILE d'Olive clarifiée superfine—60 paniers à vendre par FRED. BONIS,
11jan 36, Vieille Levée, entre Bienville et Douane

BOUCHONS fins demi-longs—100 milliers à vendre par FRED. BONIS,
11jan 36, Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

VIN rouge vieux, divers crus—100 barriques en magasin à vendre par FRED. BONIS,
11jan 36, Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

VIN rouge, grand cru de Chateau Gismors (1836)—12 barriques, à vendre par FRED. BONIS,
11jan 36, Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

VIN rouge—200 caisses Pauillac et St Julien (1835 & 1836) à vendre par FRED. BONIS,
11jan 36, Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

VIN blanc Haut Barsac et Grave—60 barils à vendre par FRED. BONIS,
11jan 36, Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

CHARBON anglais et écossais à vendre à $1 25 et $1 par baril—rendu. W. E. & R. MURPHY,
124, Vieux Bassin, ou
6 jan 137, rue des Ramparts.

VIEUX WHISKEY de Monongahela—56 barils en magasin et à vendre par
7 jan JOHN R. SHAW, 24, Poydras.

CAFE de la Havane—250 sacs en débarquement et en magasin, à vendre par J N RICULFI & Co.
6 janv 59, Royale

SUCRE de la Havane—300 caisses blanc et brut, à vendre par J N RICULFI & Co.
6 janv 59, Royale

MAQUEREAUX et Morue en barils, en caisses et tambours, à vendre par NORCROSS & FOSDICK
17 jan 40, rue Gravier.

MARCHANDISES du pays—100 balles 4/4 grosse toile brune, en magasin et à vendre par
24jan L. A. LEVY Jr. 30, Douane.

TOILE D'EMBALLAGE—15 balles de toile d'emballage des Indes orientales, en magasin et à vendre par
24jan L. A. LEVY Jr. 30, Douane.

NATTES—Quelques nattes unies de 4/4 à 6/4, à vendre à bas prix pour clore une facture, par
24jan L. A. LEVY Jr., 30, Douane.

QUELQUES beaux fusils de chasse, à vendre à bon marché pour clore une facture.
H. DE GOER & RIFFARD,
24 janv 47, Chartres

CHANGE—Traites sur Philadelphie—Traites d'armateurs à 6 jours en sommes de $500, 700 et $1000, à vendre par J. H. ASHBRIDGE,
24 jan 97, Camp.

FLANELLE—50 balles flanelle rouge de plusieurs qualités, à vendre par L. A. LEVY, Jr.
24 jan 30, Douane.

COUVERTURES—5 balles couvertures de laine française à 3 points, pesant de 5 1]2 à 9 livres par paire, en magasin et à vendre par L. A. LEVY, Jr.,
24 jan 30, Douane.

FOIN—75 balles foin de New-York, en débarquement et à vendre par FOSDICK & BROTHER
24 janv 66, rue du Camp

SEL—1500 sacs gros sel de Liverpool, à vendre par FOSDICK & BROTHER,
24 jan 66, rue du Camp

PORC—150 barils porc prime, à vendre par FOSDICK & BROTHER,
24 janv 66, rue du Camp

SUCRE de la Havane—400 caisses blanc et brut, à vendre en magasin, par J. N. RICULFI & Co.
24 jan 59, rue Royale.

CAFE de la Havane—800 sacs première qualité en magasin et à vendre par J. N. RICULFI & Co.
24 jan 59, rue Royale.

TRAITES sur la Havane, à vendre par
24 jan J. N. RICULFI & Co. 59, Royale.

SUCRE—150 caisses sucre brut de la Havane, à vendre par
24 jan J ROBERT & Co., 31, Magasins.

VIN—100 quarts de barils vin de Malaga en magasin et à vendre par J ROBERT & Co.,
24 jan 31, Magasins.

CAFE—600 sacs café de la Havane, et 600 do de Rio première qualité, en magasin et à vendre par
24 jan J. ROBERT & Co., 31, Magasins.

SALSEPAREILLE—60 balles de salsepareille, à vendre par J ROBERT & Co. 31, Magasins. 24 jan

CIGARES—Un assortiment général des meilleurs cigares de la Havane et de Principe, toujours en mains et à vendre par J. ROBERT & Co., 31, Magasins. 24 jan

HUILE, Blanc de baleine et saindoux, de différentes marques et descriptions, à vendre par
20 jan THAYER & CUSHING, 67 Tchoupitoulas.

CLOUS—Cordage et papier à envelopper, à vendre par
20 jan THAYER & CUSHING, 67 Tchoupitoulas.

MARCHANDISES sèches et Chapeaux de toutes les descriptions, à vendre par
20 jan THAYER & CUSHING, 67 Tchoupitoulas.

CHOCOLAT et Beurre de Goshen, à vendre par
20 jan THAYER & CUSHING, 67 Tchoupitoulas.

CARGAISON de Malaga—La balance de la cargaison du brick Favorite se composant d'articles d'une qualité supérieure, à vendre par
20 jan THAYER & CUSHING, 67 Tchoupitoulas.

PORC—240 barils de différentes descriptions, à vendre par STETSON & AVERY,
20 jan

MARCHANDISES du pays—200 balles toile 3/4, 7/8 et 4/4 Laurens et Appleton, à vendre par
20 jan STETSON & AVERY.

POIVRE—300 sacs poivre de Sumatra, à vendre par
20 janv STETSON & AVERY.

FARINE—3000 barils, à vendre par
20 jan STETSON & AVERY.

WHISKEY—100 barils commun, en magasin et à vendre par STETSON & AVERY,
20 jan

BEURRE de Goshen—25 firquins supérieur, à vendre par STETSON & AVERY.
20 jan

CAFE vert de Rio et de Java, à vendre par
20 janv STETSON & AVERY.

MADRAS—6 caisses de dessins, à la mode, à vendre par
20 janv STETSON & AVERY.

SUCRE de la Havane—363 caisses sucre blanc et brun en débarquement de la goëlette Cassius et à vendre par J. ALBERT, 22, rue St. Louis. 20 jan

VINAIGRE—65 barils vinaigre de vin blanc, en débarquement et à vendre par
20 jan J. ALBERT, 22, rue St. Louis.

HUILE, d'Olive en paniers et caisses, récemment reçue de Marseilles et à vendre par
20 jan J. ALBERT, 22, rue St. Louis.

CAFE—194 sacs, en débarquement du steamship Alabama, de la Havane, à vendre par
21 jan O. H. MIESEGAES, 21, Vieille Levée.

FARINE—250 barils farine fine, à vendre par
JOSEPH LANDIS & Co,
20 jan 14, rue Poydras.

PORC & JAMBONS—A vendre par
20 jan J LANDIS & Co. 14, Poydras.

WHISKEY—50 barils, à vendre par
20 jan J. LANDIS & Co. 14, Poydras.

CAFE de la Havane—100 sacs par le steamship Alabama, à vendre par A. DURAND,
20 jan 13, rue Bienville.

CIGARES—76,000 de la Havane par le steam ship Alabama, à vendre par J. M. CABALLERO,
20 jan 21, Vieille-Levée.

SUCRE—Havane blanc et brun en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
20 jan 21, Vieille-Levée.

VINS—25 1]4 barriques Marseille et Madère, 20 de imitation de Porto, en débarquement du navire Saratoga, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.
20 jan 45, Vieille-Levée

CAFE—45 sacs de la Havane en débarquement de la goëlette Hero, à vendre par
20 jan MERLE, BEYLLE & Co. 45, Vieille-Levée.

ARGENT du Tennessee—$50 en billets de banque de différens chiffres à vendre par J. D. DENEGRE,
12 janv 16, Douane

HOCK mousseux—Un assortiment dernièrement reçu, à vendre par E & F T PRESCOTT,
12 janv 15, Canal

VINS de Porto en demi barriques, convenable pour l'usage des barres, à vendre par E. & F. T. PRESCOTT,
12 janv 15, Canal

VINS de Porto, Sherry, et Madère en caisses, à vendre par
12 janv E & F T PRESCOTT, 15 Canal

VINS de Bordeaux, Château Margaux, article de choix, Chateau Latour, Léoville (aussi en bouteilles) St. Julien Médoc, Haut Brion, Montferrand, à vendre par
12 janv E & F T PRESCOTT, 15 Canal

MORUE et Harengs—15 tambours et 200 caisses morue 100 caisses harengs, à vendre par
12 jan NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier.

TOILE d'emballage de l'Inde—30 balles en magasin, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
12 jan 40, Gravier.

VIN blanc Haut Barsac et Sauterne (1837)—100 caisses à vendre par FRED. BONIS,
11jan 36, Vieille Levée, entre Bienville et Levée.

ANISETTE fine, de Champion—300 paniers à vendre par FRED. BONIS,
11jan 36, Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

SUCRE sur habitation au dessus de la ville, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.
30 dec.

CUIR—30 rouleaux cuir à harnais et semelle, en magasin et à vendre par
30 dec FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS

HUILE—400 paniers huile d'olive en magasin et à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.
30 dec.

PATATES—200 barils patates en débarquement de la barque Bashaw de Boston, à vendre par
17 jan HARROD & DARLING, 49, Commerce.

MAIS—500 sacs en magasin et à vendre à bas prix par
11 jan J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

SUCRE—200 caisses blanc et brut en débarquement du steam ship Alabama, de la Havane, à vendre par
MERLE, BEYLLE & Co.
20 jan 45, Vieille Levée.

CLOUX—203 barillets en débarquement du navire Wm. Pitt, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co
20 jan 45, Vieille Levée.

ABSYNTHE—30 douzaines absynthe véritable de Dubied, 10 caisses kirsch supérieur en débarquement des navires Vicksburg et Oconee, à vendre par
20 jan MERLE, BEYLLE & Co. 45, Vieille-Levée.

AUX FORGERONS—3000 barils charbon pour forgerons, à vendre à bas prix en quantités au gré des acheteurs par W. E & R MURPHY,
20jan—10 132 Vieux Bassin et 137 Remparts.

CAFE ET SUCRE—1000 sacs café vert de la Havane; 120 caisses sucre blanc, à vendre par
10jan CUCULLU, LAPEYRE & Co. 28 V. Levée

COTONNADE—Un joli assortiment de cotonnade des Attakapas en magasin et à vendre par
30 déc. FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.

PIECES de 10 cents, à vendre par
30 d M. HOLLANDER, 42, Camp.

A VENDRE par le soussigné:
17 barils et 46 caisses vin blanc 1836 et 34, du grand crû de Suduiraut (Sauterne)
4 demi barriques vin rouge Medoc, le tout débarqué du navire Chateaubriand, venant de Bordeaux.
6 jan C. DUFOUR, 14 Vieille Levée

MACHINE A VAPEUR.
LES soussignés agents de Goodloe & Coen, de Cincinnati, recevront des ordres pour la confection de machines à vapeur, moulins à sucre, à scie, presse à coton, et tous ouvrages de ce genre.
9 av—1an FERRET BROTHERS.

BUREAU DU CONTROLEUR—SECONDE MUNICIPALITE.
Nouvelle-Orléans, le 13 janvier 1842.
DES propositions cachetées portant cette suscription "PROPOSITIONS POUR UN FERRY," seront reçues au bureau du soussigné jusqu'à lundi 24 du courant, pour le privilége d'établir et de maintenir un Ferry pendant sept ans à l'extrémité de la rue du Canal, conformément aux dispositions de l'ordonnance suivante, passée par le conseil de cette municipalité dans sa séance du 30 décembre 1841.
*Ordonnance autorisant l'établissement d'un Ferry en face du premier district de la Seconde Municipalité.*
1o Il est décrété qu'en vertu du pouvoir dont est investi ce conseil par la 10me section de l'acte du 8 mars 1836, l'établissement d'un ferry à vapeur à l'extrémité de la rue du Canal est par la présente, autorisé, et qu'à cet effet une portion de terre qui n'excèdera pas cinquante pieds de face, sera allouée sur la levée pour servir de débarcadère.
2o. Il est de plus décrété, que le privilége d'établir et de maintenir le dit ferry par le service d'un ou plusieurs bateaux à vapeur pendant l'espace de sept ans, sera accordé par le conseil aux conditions ci-après spécifiées, à la personne ou aux personnes qui offriront les meilleurs avantages pour le dit privilége à la municipalité, et que la personne ou les personnes auxquelles ce privilége sera accordé aura le droit de le transférer à tel individu ou individus ou corporations qui leur conviendront, pourvu que la sécurité fournie à la municipalité ne soit transférée en aucune manière; il est de plus décrété que le conseil pourra en tout temps requérir une sécurité additionnelle s'il le juge convenable.
3o. Il est de plus ordonné que la rétribution due à la municipalité pour l'obtention de ce privilége sera payable par trimestre et que le montant de la sécurité demandée, sera égal aux payements de trois années.
4o. Il est de plus ordonné que les conditions de l'ordonnance pour l'obtention de ce privilége sont comme suit :
1. Le paiement exact envers la municipalité.
2. Que un ou plusieurs bateaux à vapeur seront prêts en tout temps depuis le lever du soleil jusqu'à 9 heures P. M. et qu'ils traverseront la rivière au moins deux fois par heure depuis le lieu désigné comme débarcadère jusques vis-à-vis de l'autre bord du fleuve.
3. Que chaque bateau à vapeur sera assez grand pour contenir au moins quatre voitures et un nombre proportionné de chevaux, et qu'il aura une chambre suffisamment spacieuse pour contenir vingt passagers.
4. Qu'il ne sera demandé ni reçu un prix de transport plus élevé que celui fixé par l'acte de la législature approuvé le 1er avril 1835, établissant la compagnie des ferrys à vapeur.
5. Que le possesseur ou les possesseurs dudit privilége, entretiendront constamment en bon ordre et à leur frais, le débarcadère, le wharf, &c. &c. bien entendu qu'ils ne pourront ériger aucune construction sur lesdits débarcadère ou wharf.
6. Qu'un bateau à vapeur traversant conformément à cette ordonnance sera employé comme ferry dans six mois à dater de la passation de ladite ordonnance et que le terme du privilége ne commencera à courir que du jour où ledit bateau à vapeur aura commencé son service.
5o. Il est de plus ordonné que le conseil pourra en tout temps passer telles ordonnances qu'il jugera nécessaires, pour assurer au possesseur ou aux possesseurs dudit ferry le plein et entier exercice des priviléges et qu'en aucun temps, et pendant tout le temps de la durée de ces priviléges il ne sera point établi de ferry dans les premier et second districts de cette municipalité, tant que cette dernière clause ne viendra pas en opposition avec les droits qui sont conférés à la compagnie du ferry à vapeur du marché Ste. Marie.
13jan—11 JOHN CALHOUN, Contrôleur.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MARITIME DE L'OUEST ET CONTRE L'INCENDIE.
Nouvelle-Orléans, le 10 janvier 1842.
LES directeurs de cette Compagnie à une assemblée de ce jour ont declaré un dividende de dix pour cent sur le fond capital payables aux actionnaires ou à leurs représentants légaux à dater du 26 du courant.
12jan— L. MATTHEWS, Président.

BUREAU DE L'ASSURANCE DE L'OCEAN
Nouvelle-Orléans, le 4 janvier 1842.
UNE élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie pour l'année courante, aura lieu au bureau rue du Camp No. 45, le premier jour de fevrier prochain.
6 janv—1 f CHS BRIGGS, Secrétaire

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE,
Nouvelle-Orléans le 4 Janvier 1842.
UNE élection par les actionnaires pour six directeurs pour l'année courante aura lieu à la Banque lundi 7 février prochain, de 10 heures et demie A. M. à 3 heures P. M. Par ordre de la direction,
4 jan J. B. PERRAULT, caissier.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE,
Nlle. Orléans, 12 janvier 1842.
UNE élection par les actionnaires de six Directeurs pour l'année courante, aura lieu à la maison de Banque, lundi le 7 février prochain, entre 10 heures A. M. et 3 heures P. M. Par ordre de la Direction.
13jan FRED. FREY, Caissier.

COMPAGNIE DE NAVIGATION D'ORLEANS.
Nouvelle Orléans, 15 Janvier 1842.
L'ELECTION de douze Directeurs pour l'année 1842, aura lieu au bureau de la Compagnie, à l'encoignure de la rue Franklin et de la promenade du Canal Carondelet, lundi 7 février prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après-midi.
Par ordre de la direction. G. LEGENDRE,
15 jan Secrétaire.

A LOUER—Le bel édifice connu sous le nom de Varandah ainsi que deux magasins au rez-de-chaussée. Pour les conditions, s'adresser à
J. W. ZACHARIE & Co.
24 janv 56, rue de la Douane

A VENDRE—Le bel établissement connu sous le nom d'hotel Verandah, conjointement avec ses actions de la Banque de l'Union de la Louisiane. Conditions très libérales.—La rente annuelle moyenne de cet établissement est de $25 000 S'adresser à
J. W. ZACHARIE & Co.
24 janv 56, rue de la Douane

A LOUER—Un beau magasin en briques sis rue Tchoupitoulas, Nos. 71, donnant sur la rue Foucher.
Deux magasins en briques à deux étages sis rue Tchoupitoulas No. 83 et 84, donnant sur la rue du Commerce.
Un magasin à trois étages sis rue de la Nouvelle-Levée No. 38, donnant sur la rue du Commerce.
Deux magasins à trois étages sis rue Gravier Nos. 26 et 28.
Un magasin à trois étages sis front Levée près la rue Benjamin.
S'adresser à PETERS & MILLARD,
26 oct 34, Vieille-Levée.

BANQUE DE CARROLLTON.
A LOUER—Un magasin bien commodément situé rue des Magasins, près la rue Poydras. Aussi une maison encoignure des rues Nayades et Félicité et une petite maison sur le cercle Tivoli. S'adresser à la Banque de Carrollton à JOHN NICHOLSON,
13 jan Caissier.

MAISON A LOUER—Une résidence très agréable, située rue du Canal, entre Treme et Marais dans la seconde Municipalité, ayant une galerie sur le devant, une grande cour, écurie et remise. S'adresser à B. & A. SOULIE, 55, Bienville au 1er. 2d

A LOUER—Un magasin en briques à 4 étages situé rue Tchoupitoulas, no. 76 donnant sur la rue Foucher. Un autre à 3 étages, rue de la Nouvelle Levée, no. 38 donnant sur la rue du Commerce. Un autre magasin sis rue Gravier, No. 29. S'adresser à
1er déc PETERS & MILLARD, 34 V. Levée.

MAISONS A LOUER.
UNE maison en bois, à étage, située rue Philippe, entre les rues de la Commune et Gravier, de cinq pieces, avec galerie tout autour, cabinets &c. &c. en bon état. La maison est entre cour et jardin et est abondamment pourvue d'eau de pluie.
Une maison basse en bois, située sur le coté sud de la rue du Canal, entre les rues Treme et Marais de quatre pièces avec galerie, cuisine, écurie, cabinets, &c. &c. et un grenier spacieux avec un escalier commode. La cour est grande, avec un beau puits à pompe, &c. &c.
Une maison basse en bois, située rue Tremé, entre les rues Dumaine et St-Philippe, de quatre pièces avec galerie derrière, cabinets &c. &c.
S'adresser à B & A SOULIE,
10 j 55, rue Bienville au premier.

A LOUER.
Le magasin sis à l'encoignure des rues du Camp et Natchez, se composant de deux chambres de 60 pieds sur 25, sept chambres à coucher. Cuisine, chambre de domestiques &c., avec tuyaux de gaz et d'eau.
AUSSI—Le magasin à trois étages sur la rue du Camp. Le premier étage a 65 pieds sur 25, et le second et troisième étage 60 pieds sur 25.
Ces batisses sont maintenant en réparations et seront habitables le 1er septembre prochain.
Le magasin à l'encoignure est convenable pour un magasin de marchandises sèches ou tout autre genre de commerce nécessitant de grandes chambres. S'adresser à
17 sout 07— LA BANQUE DU GAZ.

A LOUER—Deux magasins spacieux situés rue Victoire près le Rail Road.
Deux maisons confortables à deux étages, situées rue Condé entre les rues du Quartier et de Chartres.
Une maison située rue Canal, à deux étages, entre Bourbon et Dauphine.
Le bas d'un magasin encoignure Canal Carondelet.
20 déc F. DE LIZARDI & Co.

MAISONS A LOUER.
UNE maison en briques, située rue d'Espagne, entre Moreau et Casacalvo. Cette maison est très convenable pour une residence de famille.
Une maison en briques et à étages, sise rue de la Vieille Levée, No. 173, entre Hopital et Quartier. Cette maison est très commode pour tenir une auberge ou tout autre établissement de ce genre.
Une maison en briques et à étages sise rue Moreau entre Port et St-Ferdinand, le tout ou une partie seulement si on le désire sera louée garnie.
Une maison en briques et à étages, sise rue Bourbon, entre St-Philippe et Dumaine.
Plusieurs maisons en briques, sises rue Claiborne entre Ste-Anne et Dumaine.
Une maison sise rue des Français.
Toutes ces maisons sont en bon état, et seront louées à des prix très modérés.
Le haut du magasin sis No 123 rue de Chartres. S'adresser à CORDEVIOLLE & LACROIX,
20 d 123, Chartres.

A LOUER—Les magasins 95 et 99 rue du Camp, possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à
20 d WM GRANT, 28, Douane.

HABILLEMENTS FRANCAIS POUR ENFANTS.
LES soussignés viennent d'ouvrir un bel assortiment d'habillements d'enfants consistant en paletots, de drap diverses couleurs, doublés en soie ou en Tartan.
Pardessus avec pelerine, doublés en do do
Redingottes, vestes, pantalons, gilets etc., à des prix modérés par V DECAUX & NOEL,
21 d 95, Chartres encoignure Conti

MAGASIN DE TAPIS ET DE TOILES CIREES.
RUE DE CHARTRES, NO. 37.
Nouvelle-Orléans.
LE soussigné, s'étant permanemment établi à la Nouvelle Orléans, offre de vendre, en gros et en détail, à très bas prix, les marchandises suivantes :
TAPIS—Royal Wilton, TAPIS—Bruxelles,
do do Damas,
do Impérial trois double, teints en Cramoisi,
do Double superfins, do do
do Superfins, do do
do Extra fins, do do
do Communs, do do
do de Bruxelles et de Venise, teints en cramoisi de toutes largeurs.
do Supérieure qualité en laine touffue.
do Chinés de Bruxelles et du Wilton, de toute dimensions.
do pour couvrir les tables et les pianos.
Transparents pour les fenêtres, de qualité supérieure.
Toiles cirées, anglaises et américaines, de qualité de 1 à 8 aunes de largeur.
Nattes de Canton, bigarrées, blanches et rouges, de 4-4, 5-4 et 6-4, de première qualité, etc., etc., etc.
Les marchandises ci-dessus sont entièrement nouvelles, ayant été choisies sur des patrons de nouveau goût et d'après ordre. Le soussigné assure avec confiance qu'il offre au public le plus grand assortiment qui ait été offert jusqu'à ce jour dans cette ville.
Ayant entré en correspondances avec les manufactures les plus considérables de l'Angleterre et des Etats-Unis, son assortiment sera toujours complet, par les arrivages successifs qui auront lieu, de tous les dessins les plus nouveaux. La majeure partie sera à lui, et ne se trouvera que dans ses magasins.
☞ *Les ordres pour des dessins particuliers, etc., de fantaisie seront exécutés immédiatement, sur modèles et au plus bas prix. On pourra choisir et examiner les patrons dans les magasins, où il y a un très large assortiment.*
Le soussigné croit devoir appeller l'attention des personnes qui montent des hôtels, etc; on trouvera un assortiment de tapis et de toiles cirées, à des prix si modérés, qu'il ne redoute en aucune façon la concurrence; et ce motif l'engage à inviter les personnes qui ont des achats à faire, à venir examiner les prix avant de s'adresser ailleurs.
4 d H. SCHOONMAKER.

LES soussignés offrent à vendre au déchargement du navire Turbot, de Marseille.
12 fromages Gruyère,
12 barils noix de Grenoble,
6 caisses fruits au sirop,
10 caisses chinois à l'eau de vie,
1 caisse nougat,
50 caisses raisins Malaga,
100 1]2 caissons do do.
100 1]4 caissons do do.
72 corbeilles de figues.
25 caissons salaisons assorties,
25 caissons 12 pobans olives,
25 caissons 12 pobans anchois.
19 jan LOISON & SILVESTRE, 34, rue de Chartres.

A VENDRE—S'adresser à bord du navire français Alexandre Toussin, venant du Havre :
Une belle vache,
260 boisseaux pommes de terre, à la convenance des familles. BLANCHARD, EIMER & Co.
20 déc—10 24, Bienville

MOUSSELINES Suisses quadrillées en blanc; dito de rayées brigées de Jaconats façon batiste;
Mouchoirs batiste cotons à bords imprimés;
do do do et intérieur imprimés.
A vendre chez G. LIENME,
6 jan 60, Toulouse.

ESPRIT de thérébenthine—12 barils, à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
20, Commune